



PROTOCOLE DE SORTIE DE CONFINEMENT

En vue de la reprise du canoë kayak dans le cadre du déconfinement, le CKCT a réalisé ce « protocole de sortie du confinement » dans lequel est présentée une série de mesures permettant de lutter contre la propagation du COVID-19. Il est destiné à l'ensemble des licenciés du CKCT et a été établi au regard des décisions gouvernementales et préfectorales, ainsi que des recommandations de la FFCK. Il sera régulièrement réévalué et réadapté en fonction de l'évolution de la situation.

1. Rythme de reprise de la pratique du canoë kayak :

La reprise de la pratique devrait se dérouler en plusieurs phases selon un principe de progressivité. Dans un premier temps, seront autorisés à reprendre le canoë kayak, les compétiteurs, puis les licenciés ayant déjà pratiqué la navigation en rivière. Les débutants n'ayant jamais ou très peu pratiqué la rivière seront autorisés à reprendre dans un second temps.

Des groupes de 10 personnes maximum, encadrant compris, seront mis en place selon un planning défini. Les horaires de rassemblement des groupes seront décalés dans la semaine et la journée, afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale.

Les arrivées/départs seront échelonnés au sein d'un même groupe pour éviter le brassage de population et pour garantir la distanciation sociale dans les zones communes.

2. Mesures générales :

- Les adhérents doivent respecter les consignes générales de sécurité sanitaire. L'accès est strictement interdit en cas de signes évocateurs de COVID-19.
- L'entrée au club est strictement réservée aux adhérents.
- Les accompagnants ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte du bâtiment. Cela concerne également les adhérents présents pour accompagner le membre d'un groupe prévu au planning.
- En toutes circonstances, la règle de distanciation de 1 mètre doit être respectée, et le port du masque est recommandé dans l'enceinte du bâtiment.
- Le protocole de sortie du confinement, ainsi que des affiches sont disposées dans l'enceinte du club afin de rappeler les conditions de pratique du canoë kayak dans le cadre du déconfinement.
- Le club met à disposition des licenciés : de la solution hydro-alcoolique à chaque entrée du bâtiment, un produit détergeant désinfectant pour le nettoyage du matériel, du papier jetable, une poubelle,...
- Une zone de désinfection est créée dans l'enceinte du club, le nettoyage et la désinfection des bateaux se faisant à l'extérieur. Un protocole de désinfection est mis à disposition.
- Un référent nettoyage est désigné pour chaque groupe d'entraînement.
- Chaque fois que cela est possible, le club laisse les portes d'accès ouvertes afin que les poignées de portes soient le moins possible manipulées.
- Pour les adhérents n'ayant pas leur propre matériel, le club attribue dans la mesure du possible du matériel par adhérent (bateau, pagaie, jupe, gilet, casque, éponge, casier...).
- Les zones d'entraînement sont dans un premier temps limitées aux zones accessibles sans navette.
- L'accès aux lieux de rangement : casiers, matériel et bateau est limité à 1 personne à la fois.
- L'accès aux vestiaires et aux douches n'est pas autorisé.
- L'accès à l'espace de restauration est limité.

3. Règles de reprise de la pratique :

A l'arrivée au club :

- Les pagayeurs doivent arriver en tenue. Il est recommandé de se changer au niveau du véhicule personnel ou à l'extérieur du bâtiment (dans les conditions d'une sortie extérieure, d'une compétition).
- Il est demandé aux pagayeurs de se laver les mains en entrant dans le bâtiment avec la solution mise à leur disposition.
- A son arrivée, le pagayeur renseigne le registre mis à disposition, sur le bar à l'entrée du club.

Préparation du matériel et accès à la zone de navigation :

- Les arrivées sont échelonnées pour limiter le nombre de personnes présentes dans le bâtiment.
- Il est demandé de respecter strictement les gestes barrière et la distanciation sociale dans le bâtiment.
- L'accès aux lieux de rangement est limité à une personne à la fois.
- Les pagayeurs préparent leur matériel le plus rapidement possible dans le bâtiment, puis sortent l'ensemble du matériel à l'extérieur du bâtiment, et enfilent gilets, jupes, casques à l'extérieur de celui-ci.
- Les pagayeurs accèdent à la zone d'embarcation un à un, puis rejoignent la zone de navigation sans attendre.

Sur l'eau :

- Navigation sur des parcours reconnus
- Maintien d'une distance de 1 bateau d'écart entre chaque pagayeur
- Adaptation de la navigation à plusieurs pour garantir la distanciation physique.

Retour au club et nettoyage du matériel :

- Le retour au club se fait de manière échelonnée.
- Les pagayeurs se lavent les mains au retour au club, à l'aide de la solution hydro alcoolique mise à leur disposition.
- Avant de ranger le matériel, celui-ci est entièrement nettoyé par le pagayeur selon le protocole mis à disposition au niveau de la zone de désinfection. La désinfection des bateaux et du matériel se fait à l'extérieur du bâtiment.
- Le matériel est rangé à l'emplacement attribué à chaque pagayeur.
- Il est demandé aux pagayeurs de quitter le club le plus rapidement possible après avoir rangé le matériel, en se lavant les mains au départ du club.
- Tout comme à l'arrivée, le pagayeur se change au niveau du véhicule personnel ou à l'extérieur du bâtiment.